

Regard sur la défavorisation à Montréal



CSSS
de la Montagne (607)

SÉRIE 1

Une réalisation de l'équipe Surveillance
du secteur Planification, orientations et évaluation
de la Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

RÉDACTION

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance
Carl Drouin, coordonnateur - équipe Surveillance
Christiane Montpetit, agente de recherche - équipe Surveillance

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Litvak, médecin-conseil - Planification, orientations et évaluation

CARTOGRAPHIE, INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien
et leurs commentaires aux différentes étapes de la réalisation de cette publication :

Dans les CSSS : Gilles Beauchamp (605), Line Bégin (606), Rémi Berthelot (604),
Agnès Boussion (613), Gilles Dubois (603), Denise Fortin (613), Mario Gagnon (606),
Jean-François Labadie (611), Sylvain Larouche (612), Christian Paquin (607), Richard
Perreault (604), Sylvie Simard (609)

À la Direction de santé publique : Sadoune Aït Kaci Azzou, Deborah Bonney, Lise
Chabot, Danièle Dorval, Jean Gratton, Sylvie Lavoie, James Massie, Sylvie Provost

Au Carrefour montréalais d'information sociosanitaire : Marc Bourguignon

À l'Institut national de santé publique du Québec : Denis Hamel

Au Centre de recherche Léa-Roback : Éric Robitaille

© Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89494-663-3 (ensemble)

ISBN 978-2-89494-664-0 (série 1) (version imprimée)

ISBN 978-2-89494-665-7 (série 1) (version PDF)

Prix : 5 \$

la défavorisation à Montréal



CSSS de la Montagne

Ce document présente un portrait de la défavorisation sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne. Il fait partie d'une première série de 13 documents : un pour la région sociosanitaire de Montréal dans son ensemble et 12 portraits présentant la situation de chaque CSSS montréalais¹. Ces portraits s'adressent principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux intervenants du réseau local de la santé. Ce sont toutefois des outils qui peuvent être utilisés par toute organisation intéressée à mieux desservir les populations défavorisées.

La démarche présentée ici tire parti de l'indice de défavorisation de 2001, développé pour l'étude des inégalités sociales de santé². Elle vise une connaissance plus fine de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires des CSSS et de leurs territoires constituants (CLSC, voisinages). L'étude permet aussi de faire ressortir les particularités de chaque territoire en le comparant aux autres et à la situation montréalaise en général. Couplés ultérieurement à des données d'enquête sur l'état de santé ou à des données sur l'offre et l'utilisation des services de santé, les portraits de défavorisation pourront faciliter la gestion, la planification et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations démunies.

Pourquoi surveiller la défavorisation ?

La santé et le bien-être de la population sont au cœur de la préoccupation des CSSS. Pour que leurs actions aient une réelle portée, les décideurs doivent s'appuyer sur des données traduisant le mieux possible la réalité de leur territoire. Au-delà des informations portant sur l'état de santé de leur population, la connaissance des déterminants de la santé et de leur distribution géographique est également cruciale pour mieux cibler les interventions, en particulier celles visant les groupes vulnérables.

Parmi les déterminants de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie des populations locales (Pampalon et Raymond, 2000). Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires :

- ☐ *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante ; et
- ☐ *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

La pertinence de l'indice a été démontrée à travers de récentes études ayant permis d'associer le niveau de défavorisation à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, traumatismes, difficultés vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et services sociaux³. Il s'avère en outre particulièrement utile pour étudier la distribution géographique de la défavorisation au sein des CSSS du fait qu'il est attribué à de petites unités spatiales.

Un portrait pour chaque CSSS

- ☐ *La défavorisation sociale ou matérielle se concentre-t-elle davantage sur mon territoire qu'ailleurs à Montréal ?*
- ☐ *Existe-t-il des écarts dans le profil de défavorisation des différents territoires composant mon CSSS ?*
- ☐ *Combien de personnes de mon CSSS vivent dans des secteurs caractérisés par des conditions de défavorisation plus ou moins favorables ?*
- ☐ *La population de mon CSSS est-elle caractérisée par un profil de conditions sociales et matérielles particulier ?*

Chaque document vise à répondre à ces questions. Il illustre, à l'aide de graphiques et de cartes, la situation de défavorisation au sein du CSSS concerné. Cela est fait en comparant le CSSS à l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal (section II) ainsi qu'en illustrant les écarts au sein du CSSS (sections III et IV).

Tout au long du document, la lecture est aussi facilitée par des notes qui guident l'interprétation des figures et par de courtes descriptions des résultats. Avant de débiter, le lecteur est invité à parcourir la section « Comprendre l'indice de défavorisation » (section I) qui lui permettra de saisir les méthodes employées dans le document.

1. La série de documents est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>.
2. L'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2006 ne sera pas disponible avant 2009. Nous avons choisi de développer et valider la méthode avec les données de 2001 afin de mieux exploiter ensuite celles de 2006 et pouvoir comparer les territoires dans le temps.
3. Voir Bonneau et autres, 2001 ; Pampalon, 2002 ; Philibert et autres, 2002 ; Hamel et Pampalon, 2002 ; Dupont, Pampalon et Hamel, 2004.

I. Comprendre l'indice de défavorisation

Définition de la défavorisation

Le concept de défavorisation vise à caractériser un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel ils appartiennent, soit une communauté locale, une région ou une nation (Townsend, 1987).

Composition de l'indice

L'indice de défavorisation utilisé dans ce document mesure deux composantes importantes – l'une matérielle, l'autre sociale – de l'environnement dans lequel vit un individu. En effet, les conditions de vie des individus peuvent être marquées tant par la pauvreté économique que par une certaine fragilité du réseau social en raison d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule¹. Parfois les deux composantes sont étroitement imbriquées, la fragilité du réseau social entraînant des difficultés économiques, et vice-versa.

	Matérielle	Sociale
Signification	Reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante	Souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté
Indicateurs	- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires - Proportion de personnes occupant un emploi - Revenu moyen par personne	- Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage - Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves - Proportion de familles monoparentales

Chacune des composantes de cet indice est construite à partir de trois indicateurs socioéconomiques issus du recensement de 2001. C'est ce qui permet d'accorder à chaque aire de diffusion (AD)² du Québec une valeur de défavorisation matérielle et une valeur de défavorisation sociale (Pampalon et Raymond, 2000).

1. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent deux des cinq groupes les plus à risque de pauvreté persistante au Canada et dans ses grandes métropoles (Hatfield, 2004). À Montréal, parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé (Conseil canadien de développement social, 2007).
2. L'aire de diffusion est la plus petite unité géostatistique issue du recensement pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Il s'agit d'un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons contigus regroupant de 400 à 700 personnes.

La zone de référence : des mesures de défavorisation adaptées aux territoires couverts

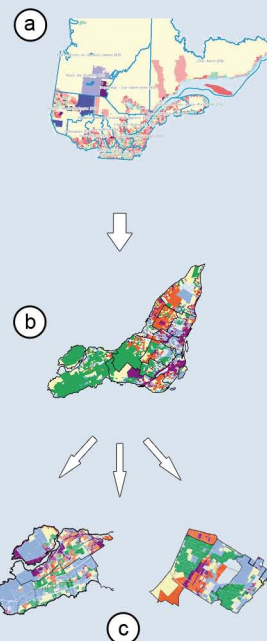
Les valeurs de défavorisation matérielle et sociale de chaque aire de diffusion (AD) du Québec sont habituellement classées en quintiles, c'est-à-dire en cinq classes comprenant chacune 20 % de la population. C'est ainsi que les niveaux de défavorisation des AD peuvent être comparés *de façon relative*. Par exemple, une AD appartenant au quintile 1 est marquée par des conditions plus favorables que les AD du Québec appartenant aux quintiles 2, 3, 4 et 5. La *zone de référence*, c'est-à-dire le territoire auquel les conditions des AD sont comparées, est alors le Québec (voir (a)).

Cette répartition n'est toutefois pas toujours pertinente lorsque l'on veut établir la position relative d'une AD par rapport à un ensemble plus petit auquel elle appartient. Pour ce faire, il s'agit d'établir une nouvelle zone de référence au sein de laquelle seules les valeurs de défavorisation de cette zone sont prises en compte et réparties en cinq classes (ou quintiles) allant des 20 % de résidents les plus favorisés (quintile 1) aux 20 % les plus défavorisés (quintile 5).

Dans le présent document, les AD ont été classées selon deux zones de référence :

- i) *Par rapport à la région sociosanitaire de Montréal* (voir (b)). Cela permet de comparer la situation de défavorisation du CSSS et de ses parties par rapport à la situation sur l'ensemble de l'île de Montréal (section II).
- ii) *Par rapport à un CSSS* (voir (c)). Cela permet de comparer la répartition de la défavorisation uniquement à l'intérieur du territoire du CSSS (sections III et IV).

Ces deux perspectives sur la défavorisation sont donc complémentaires : elles permettent à la fois de positionner un CSSS dans son environnement régional et de distinguer plus finement les écarts au niveau local.





Création des profils de défavorisation

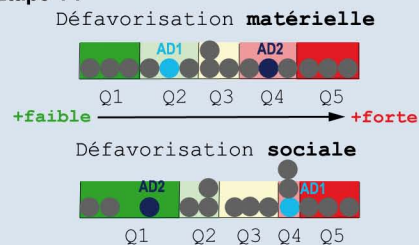
L'indice de défavorisation permet de déterminer le niveau de défavorisation d'une aire de diffusion (AD) soit sur le plan matériel, soit sur le plan social. Pour cela, toutes les AD d'une zone de référence donnée sont d'abord rangées selon leurs valeurs de défavorisation *matérielle*. Puis elles sont regroupées en cinq classes (appelées **quintiles**) comprenant chacune 20 % de la population, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5). La même opération est répétée pour la composante *sociale*. À chaque AD sont ainsi associés un quintile matériel et un quintile social, pour la zone de référence étudiée (voir graphique Étape 1, exemple avec deux AD : AD1 et AD2).

Cependant, il est aussi intéressant et pertinent de caractériser la défavorisation d'une AD en considérant *simultanément* sa défavorisation matérielle et sociale. Il suffit alors de croiser les quintiles des deux composantes pour créer une grille de 25 cellules dans lesquelles se situent les AD (voir graphique Étape 2, avec les mêmes AD1 et AD2).

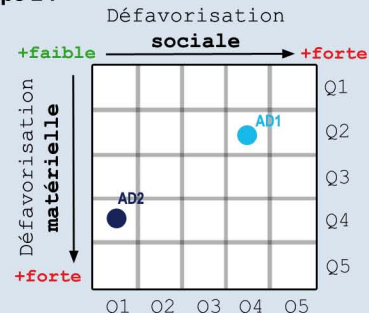
Enfin, pour qualifier plus simplement les conditions de défavorisation, les AD sont regroupées en cinq **profils** selon leur position sur la grille :

- Conditions matériellement et socialement plus favorables (vert)
 - Conditions moyennes (jaune)
 - Conditions plus défavorables socialement - mais pas matériellement (bleu)
 - Conditions plus défavorables matériellement - mais pas socialement (orange)
 - Conditions matériellement et socialement plus défavorables (mauve)
- (voir graphique Étape 3, avec les mêmes AD1 et AD2).

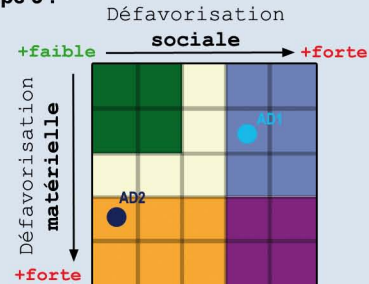
Étape 1 :



Étape 2 :



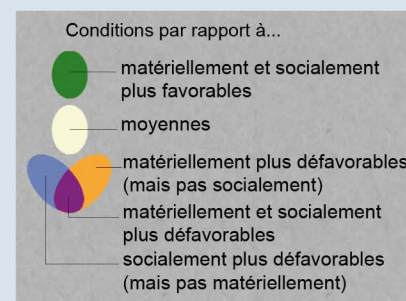
Étape 3 :



Comment interpréter la légende ?

La légende employée dans le document résume de façon dynamique les cinq profils de défavorisation.

L'agencement des profils vise à donner l'effet de gradation (défavorisation faible, moyenne et forte), tout en opposant les conditions extrêmes au moyen des tons de couleur. En parallèle, les deux composantes de la défavorisation se combinent à travers l'interpénétration des formes (ellipses) et des couleurs (bleu + orange = mauve). Le tout dessine une flèche qui pointe vers le bas et indique la détérioration des conditions de vie dans le territoire étudié.



Regroupement des conditions plus défavorables d'une composante



Conditions plus défavorables socialement mais pas matériellement

Conditions plus défavorables socialement et matériellement

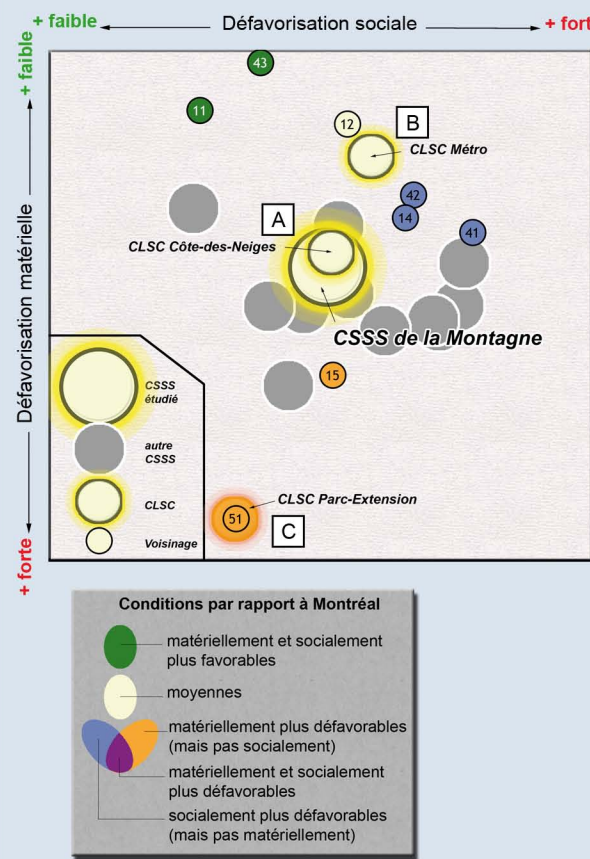
Conditions plus défavorables sur le plan social

(Valable également pour la composante matérielle)

II. Zone de référence : la région de Montréal

Cette partie a pour but de décrire la situation de défavorisation du CSSS par rapport à la région sociosanitaire de Montréal. À l'intérieur de cette zone de référence, les valeurs de défavorisation ont été reclassées pour déterminer les cinq quintiles matériels, les cinq quintiles sociaux et les cinq profils. On s'intéresse ensuite à la répartition de la population du CSSS dans les différents quintiles montréalais, pour pouvoir comparer cette distribution à la situation régionale. Certains espaces peuvent accueillir une concentration plus importante de populations plus ou moins défavorisées par rapport à la référence montréalaise.

Positionnement du CSSS et de ses parties



Ce graphique situe le CSSS et ses territoires constitutants, les uns par rapport aux autres, selon les valeurs moyennes de défavorisation matérielle et sociale.

En particulier, le positionnement des CLSC et des voisinages (voir carte des voisinages à la page 9) sert à illustrer leur niveau moyen de défavorisation par rapport à Montréal.

Quant aux couleurs utilisées, elles correspondent aux profils de défavorisation décrits dans la légende.

Les points gris indiquent la position des autres CSSS de la région.

Classement¹ selon les valeurs moyennes de défavorisation

	Matérielle	Sociale
	Rang	
CSSS de la Montagne	4	5
CLSC Côte-des-Neiges	7	11
11. Mont-Royal	5	10
12. Outremont	7	46
14. Plamondon Sud	25	65
15. Plamondon	85	42
CLSC Métro	1	15
41. Métro Est	31	83
42. Métro Centre	15	71
43. Westmount	1	22
CLSC Parc-Extension	29	4
51. Parc-Extension	100	16

1. Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 101 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Quelques constats

Au premier abord, le CSSS présente des conditions s'approchant plutôt de la moyenne de Montréal. Mais les écarts entre les CLSC, et plus encore entre les voisinages, dénotent des conditions fortement hétérogènes.

Sur le plan matériel notamment, on retrouve à une extrémité Westmount, voisinage le plus favorisé de Montréal, et à l'autre extrémité Parc-Extension, voisinage des plus défavorisés de l'île (100^e sur 101 voisinages à Montréal).

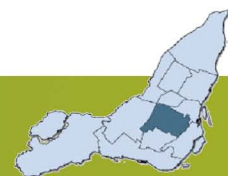
Pour la défavorisation sociale également, même si les écarts sont moins prononcés, l'hétérogénéité du territoire reste visible.

Le CLSC Côte-des-Neiges se situe dans la moyenne du

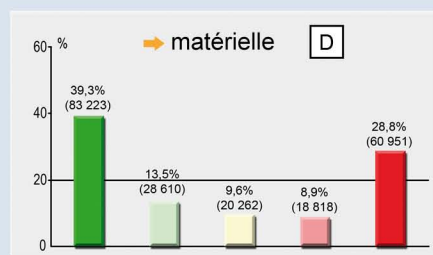
CSSS (voir [A] de la figure) et reflète cette hétérogénéité, avec des voisinages sensiblement dissemblables, comme Mont-Royal (favorisé matériellement et socialement) et Plamondon (défavorisé matériellement).

Les conditions du CLSC Métro sont plus favorables que celles de ses homologues sur le plan matériel (voir [B]), grâce notamment au voisinage de Westmount. Toutefois les voisinages diffèrent aussi sensiblement en matière de défavorisation sociale.

Le CLSC Parc-Extension est grandement marqué par la défavorisation matérielle (voir [C]), et s'avère le plus défavorisé matériellement de Montréal. En fait, la totalité de sa population est touchée par ce type de défavorisation. D'un point de vue social, le CLSC se classe au contraire en position avantagée.



Répartition par composante



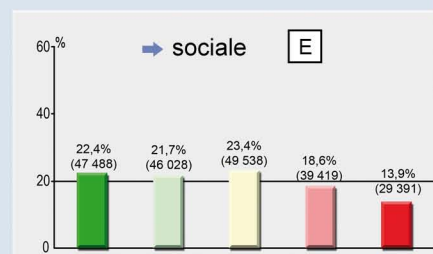
Ces deux graphiques permettent d'observer la répartition, en nombre et en pourcentage, de la population du CSSS selon le degré de défavorisation (matérielle ou sociale, indépendamment l'une de l'autre).

Conditions par rapport à Montréal

- Q1 Plus favorables
- Q2
- Q3
- Q4
- Q5 Plus défavorables

En haut ou en bas de 20 % ?

Pour un quintile donné, une proportion supérieure à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.



Comment interpréter la situation de mon CSSS ?

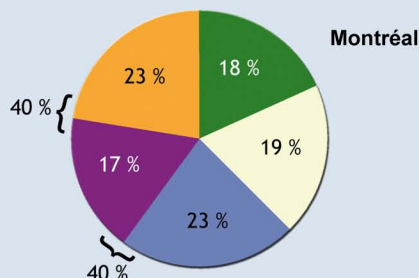
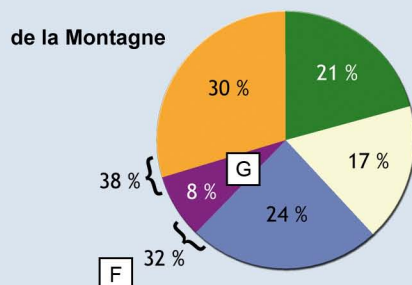
Tel qu'indiqué précédemment, l'analyse de la situation se fait uniquement à partir des données de Montréal, réparties en quintiles puis en profils de défavorisation. Ces catégories se trouvent distribuées inégalement dans l'espace montréalais.

Cela se traduit par :

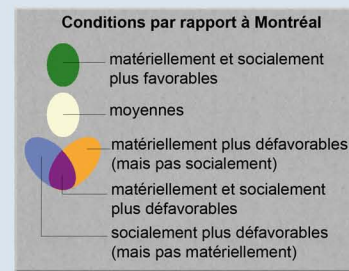
- une variation des pourcentages de population entre chaque catégorie d'un CSSS,
- une différence de pourcentages entre mon CSSS et Montréal.

Pour bien saisir les particularités de mon CSSS, il convient donc de comparer sa situation à la moyenne montréalaise.

Répartition par profil



Ce graphique permet d'illustrer la concentration de la défavorisation, en pourcentage de la population, selon les cinq profils (ou conditions) de défavorisation. Montréal sert de repère pour situer le CSSS par rapport à la moyenne de la région socio-sanitaire.



Quelques constats

Les effectifs en terme de défavorisation matérielle sont partagés entre les quintiles 1 et 5 (voir D) : il y a donc une polarisation de la défavorisation, où les plus avantagés côtoient les moins favorisés. Dans ce CSSS de grande taille, les plus défavorisés matériellement (quintile 5) représentent pas moins de 60 000 résidents.

Sur le plan social, la répartition des quintiles suit de très près celle de Montréal (voir E) : on trouve environ 20 % de la population dans chaque catégorie, sauf pour le quintile 5, qui est légèrement moins représenté.

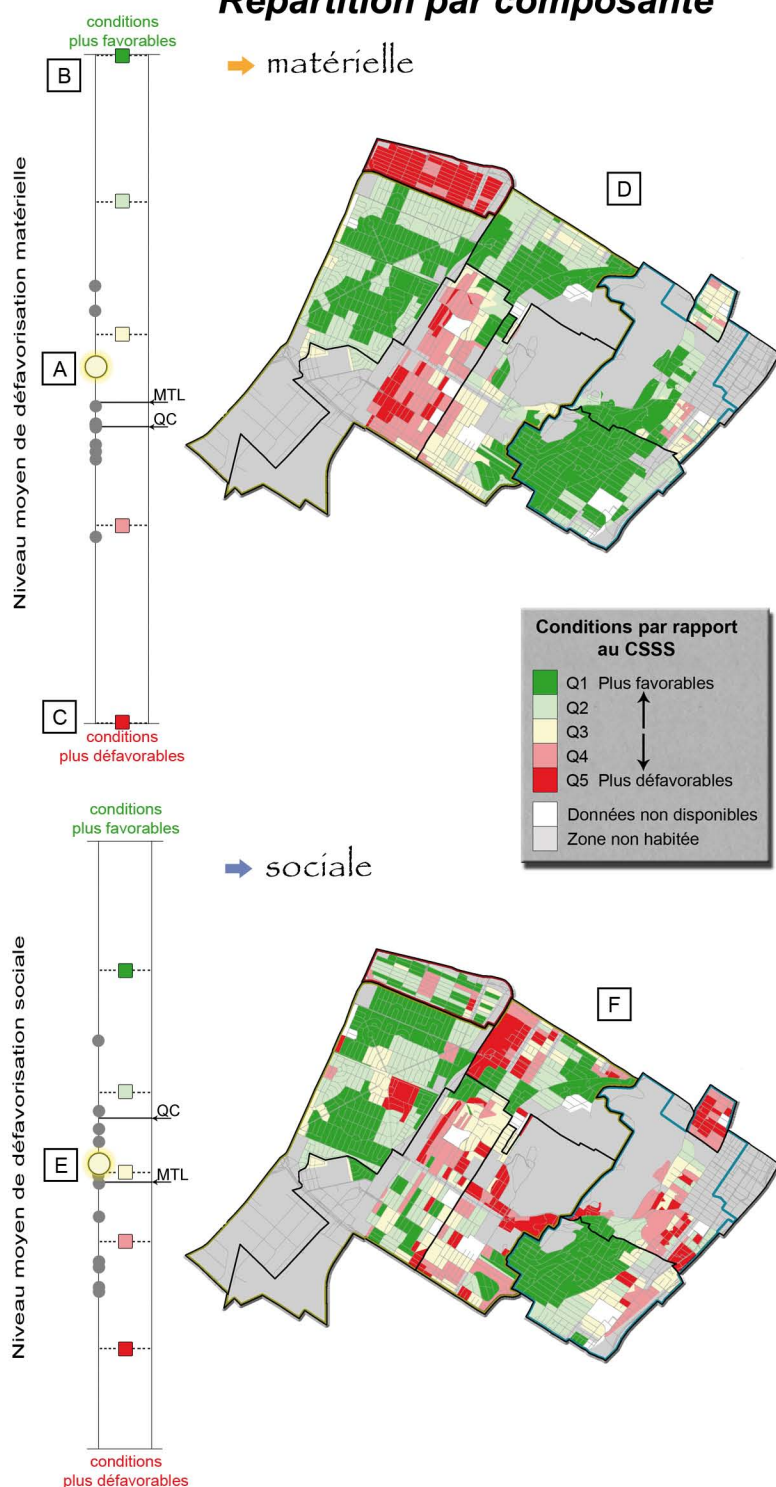
La répartition par profil montre que le pourcentage de personnes touchées par la défavorisation sociale (voir F) est légèrement moins élevé (32 %) que dans l'ensemble de Montréal (40 %). Malgré tout, près de 70 000 résidents de ce CSSS vivent dans des conditions sociales plus défavorables que l'ensemble de leurs concitoyens montréalais.

Finalement, le CSSS se distingue surtout de la moyenne montréalaise par une concentration moins importante de sa population dans le profil le plus défavorisé (voir G) : seulement 8 % de la population du CSSS vit dans les secteurs dont les conditions sont plus défavorables à la fois sur le plan matériel et social, deux fois moins qu'à Montréal (17 %).

III. Zone de référence : le CSSS

Cette section vise à illustrer la répartition spatiale de la défavorisation à l'échelle locale, information essentielle aux gestionnaires qui planifient les ressources et les services offerts. La zone de référence est maintenant le CSSS lui-même, ce qui permet d'identifier les quintiles de défavorisation, des plus riches aux plus pauvres du CSSS. Des points de comparaison avec les autres territoires sont présentés de façon à établir si les favorisés et les défavorisés du CSSS se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne montréalaise ou québécoise.

Répartition par composante



Comment lire les axes ?

Les axes situés à gauche servent à positionner les valeurs moyennes de défavorisation des différents quintiles du CSSS. Ainsi, les catégories représentées sur les cartes (quintiles 1 à 5) sont situées par rapport à d'autres repères que sont le CSSS étudié (point jaune), les autres CSSS (points gris), la RSS de Montréal et le Québec. Les limites inférieure et supérieure des axes correspondent aux positions extrêmes des quintiles les plus défavorisés et les plus favorisés à Montréal, ce qui permet de juger de la position relative des quintiles cartographiés.

Quelques constats

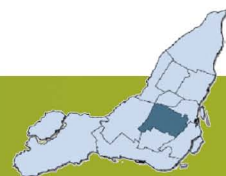
Les conditions d'ensemble de défavorisation matérielle du CSSS de la Montagne sont meilleures que celles de Montréal et du Québec en général (voir [A]).

L'ampleur de l'écart entre le quintile 1 et le quintile 5 de la composante matérielle est considérable : le positionnement de chacun correspond aux conditions extrêmes de Montréal (voir [B] et [C]).

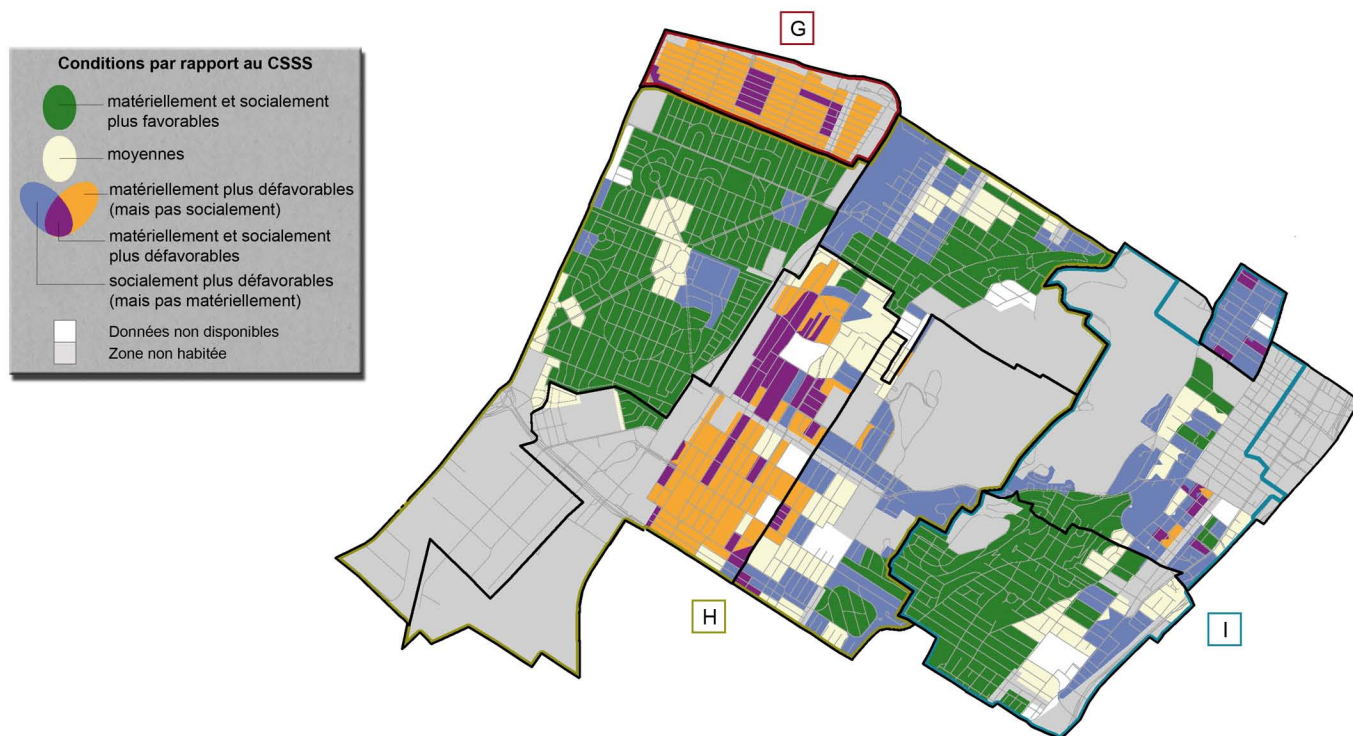
Spatialement, ces deux quintiles se distinguent clairement, constituant des enclaves de conditions matérielles soit des plus favorables soit, au contraire, des plus défavorables. Ce CSSS présente donc peu de secteurs mixtes sur le plan matériel (voir [D]).

En ce qui a trait à la composante sociale, par contre, le CSSS se compare globalement à la moyenne montréalaise (voir [E]).

L'examen de la répartition spatiale révèle néanmoins quelques secteurs présentant des conditions défavorables si on compare aux conditions moyennes du CSSS : soit l'est et le sud du CLSC Métro, le cœur du voisinage de Plamondon, le nord du voisinage d'Outremont et un secteur au centre de Mont-Royal (voir [F]).



Répartition en profils de défavorisation



Quelques constats

Le CLSC Parc-Extension (voir **G**) est, par rapport à la zone de référence du CSSS, un territoire entièrement caractérisé par le profil de défavorisation matérielle. La défavorisation sociale n'existe que combinée à la composante matérielle (14 %).

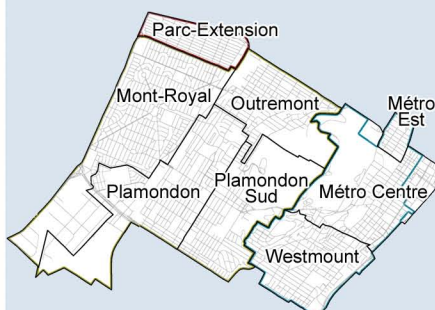
Le territoire du CLSC Côte-des-Neiges (voir **H**) est plus diversifié : Mont-Royal et une partie d'Outremont présentent des conditions généralement favorables quoique plus souvent sur le plan matériel que social ; Plamondon est touché par la défavorisation matérielle, parfois combinée à la défavorisation sociale ; Plamondon Sud est quant à lui plutôt défavorisé socialement.

Quant au CLSC Métro (voir **I**), il est caractérisé surtout par des conditions sociales parmi les plus défavorables sauf au nord de Westmount, où les conditions sont nettement plus avantageuses, tant socialement que matériellement.



Qu'est-ce qu'un voisinage ?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a récemment été conçue par la Direction de santé publique en concertation avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes¹.

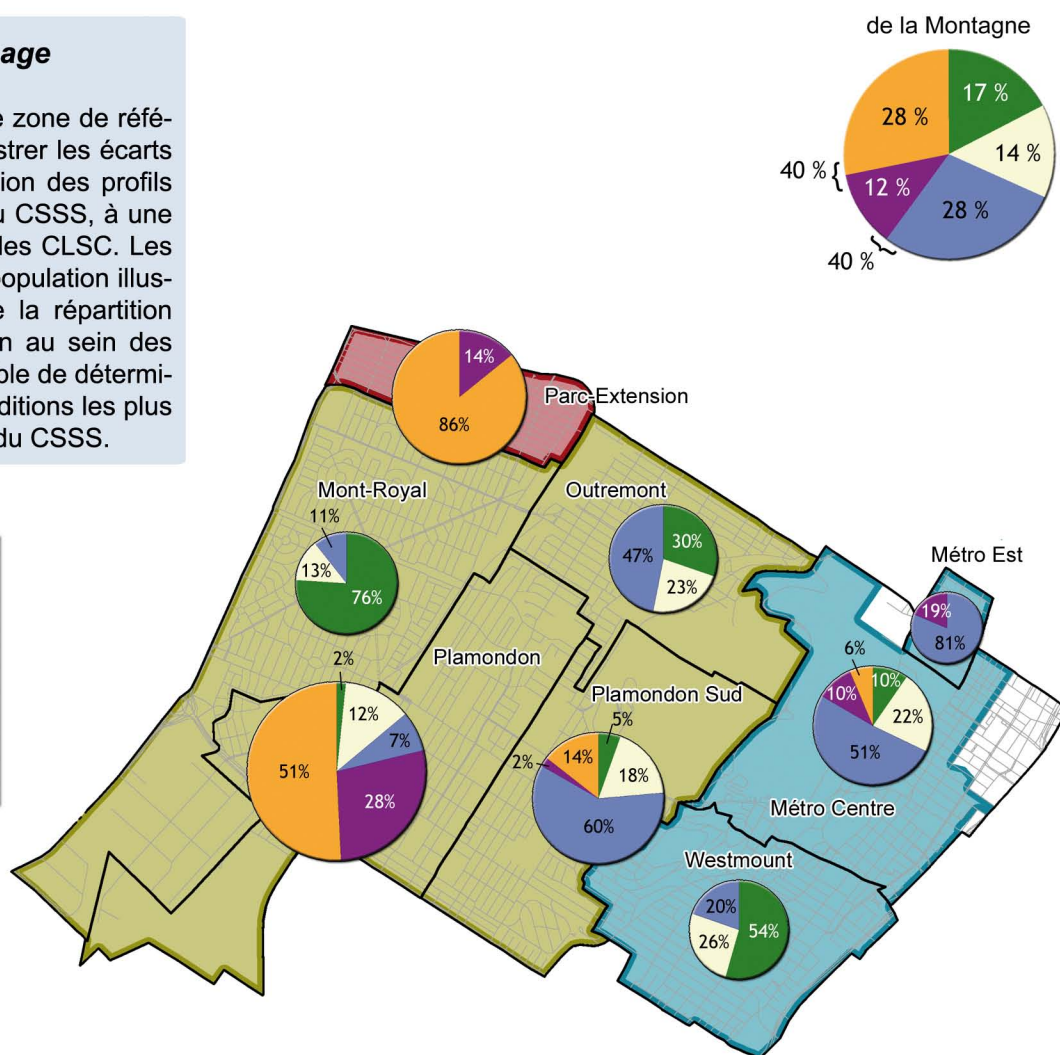
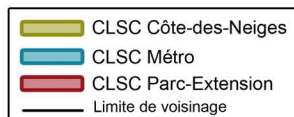
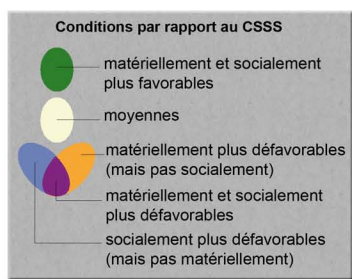


1. La version préliminaire de la carte des voisinages compte 101 voisinages pour l'ensemble de l'île.

IV. Différences entre voisinages

La répartition par voisinage

En gardant le CSSS comme zone de référence, cette carte sert à illustrer les écarts qui existent dans la répartition des profils de défavorisation au sein du CSSS, à une échelle plus fine que celle des CLSC. Les cercles proportionnels à la population illustrent de façon plus précise la répartition des profils de défavorisation au sein des voisinages. Il est ainsi possible de déterminer où se retrouvent les conditions les plus favorables ou défavorables du CSSS.

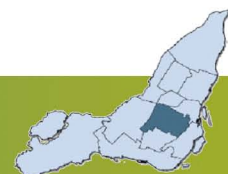


Quelques constats

La défavorisation matérielle se concentre très largement au sein de deux voisinages, soit dans Plamondon et Parc-Extension, qui comptent respectivement 80 % et 100 % de leur population vivant dans les secteurs parmi les plus défavorisés matériellement du CSSS. Au total, cela signifie que 86 % des résidents du CSSS les moins bien nantis au plan matériel se situent dans ces deux seuls territoires. Cette forte concentration est non seulement valable à l'échelle du CSSS, mais également à l'échelle de l'île. Rappelons en effet que ces voisinages sont parmi les moins bien classés des 101 voisinages de Montréal (Parc-Extension : 100^e ; Plamondon : 85^e).

À l'opposé, les voisinages d'Outremont, de Mont-Royal et de Westmount ne sont aucunement touchés par la défavorisation matérielle, et concentrent 86 % du profil cumulant l'avantage matériel et social du CSSS. Ici encore, cette situation favorable est valable en comparaison à l'ensemble montréalais car Westmount (1^{er}), Mont-Royal (5^e) et Outremont (7^e) sont parmi les 10 voisinages les mieux classés à Montréal en regard des conditions matérielles.

Enfin, signalons que la défavorisation sociale tend aussi à se distribuer selon les voisinages. Dans l'ordre, Métro Est (100 %), Plamondon Sud (62 %), Métro Centre (61 %) et Outremont (47 %) se caractérisent par une présence marquée des conditions de défavorisation sociale. Ensemble, ces voisinages concentrent les deux tiers de la défavorisation sociale du CSSS de la Montagne alors qu'ils ne représentent que 42 % de la population.



Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de la Montagne

	Conditions plus favorables								←-----→		Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
CSSS de la Montagne	42 567	20	42 247	20	42 394	20	42 523	20	42 133	20	211 864		
CLSC Côte-des-Neiges	23 042	18	28 610	23	27 035	22	32 923	26	14 119	11	125 729		
Mont-Royal	9 298	47	8 935	45	1 616	8	0	0	0	0	19 849		
Outremont	8 290	38	10 492	48	2 917	13	0	0	0	0	21 699		
Plamondon Sud	3 879	12	7 646	25	14 344	46	5 186	17	0	0	31 055		
Plamondon	1 575	3	1 537	3	8 158	15	27 737	52	14 119	27	53 126		
CLSC Métro	19 525	36	13 637	25	15 359	28	6 215	11	0	0	54 736		
Métro Est	439	4	2 400	23	5 579	54	1 947	19	0	0	10 365		
Métro Centre	6 101	24	6 055	24	9 182	36	4 268	17	0	0	25 606		
Westmount	12 985	69	5 182	28	598	3	0	0	0	0	18 765		
CLSC Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	3 385	11	28 014	89	31 399		
Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	3 385	11	28 014	89	31 399		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de la Montagne

	Conditions plus favorables								←-----→		Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
CSSS de la Montagne	42 419	20	42 519	20	42 394	20	42 426	20	42 106	20	211 864		
CLSC Côte-des-Neiges	22 666	18	23 708	19	29 134	23	24 773	20	25 448	20	125 729		
Mont-Royal	8 787	44	6 874	35	2 074	10	1 042	5	1 072	5	19 849		
Outremont	4 561	21	2 937	14	4 024	19	3 521	16	6 656	31	21 699		
Plamondon Sud	839	3	3 577	12	7 424	24	9 602	31	9 613	31	31 055		
Plamondon	8 479	16	10 320	19	15 612	29	10 608	20	8 107	15	53 126		
CLSC Métro	7 203	13	7 243	13	10 460	19	13 713	25	16 117	29	54 736		
Métro Est	0	0	0	0	0	0	4 833	47	5 532	53	10 365		
Métro Centre	896	3	3 353	13	5 599	22	6 168	24	9 590	37	25 606		
Westmount	6 307	34	3 890	21	4 861	26	2 712	14	995	5	18 765		
CLSC Parc-Extension	12 550	40	11 568	37	2 800	9	3 940	13	541	2	31 399		
Parc-Extension	12 550	40	11 568	37	2 800	9	3 940	13	541	2	31 399		

Répartition de la défavorisation selon les profils

	Conditions par rapport au CSSS de la Montagne										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de la Montagne	36 937	17	30 398	14	59 873	28	59 997	28	24 659	12	211 864
CLSC Côte-des-Neiges	24 243	19	19 802	16	34 642	28	31 463	25	15 579	12	125 729
Mont-Royal	15 080	76	2 655	13	2 114	11	0	0	0	0	19 849
Outremont	6 574	30	4 948	23	10 177	47	0	0	0	0	21 699
Plamondon Sud	1 705	5	5 649	18	18 515	60	4 486	14	700	2	31 055
Plamondon	884	2	6 550	12	3 836	7	26 977	51	14 879	28	53 126
CLSC Métro	12 694	23	10 596	19	25 231	46	1 616	3	4 599	8	54 736
Métro Est	0	0	0	0	8 418	81	0	0	1 947	19	10 365
Métro Centre	2 497	10	5 735	22	13 106	51	1 616	6	2 652	10	25 606
Westmount	10 197	54	4 861	26	3 707	20	0	0	0	0	18 765
CLSC Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	26 918	86	4 481	14	31 399
Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	26 918	86	4 481	14	31 399

Références bibliographiques

Bonneau J., Ménard M., Paquet G., Pampalon R., *Programme de soutien aux jeunes parents ; rapport sur la clientèle à cibler*, Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>

Dupont M. A., Pampalon R. et Hamel D., *Inégalités sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Hamel D. et Pampalon R., *Traumatismes et défavorisation au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 7 p.

Hatfield M., « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons, Projet de recherche sur les politiques*, Volume 7, No 2, 2004, p. 19-26.

Pampalon R., *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 11 p.

Pampalon R. et Raymond G., « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, 21(3), 2000, p. 113-122.

Pampalon R., Hamel D. et Raymond G., *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Philibert M., Pampalon R., Thouez J.-P., Loiselle C., *Are local services reaching deprived groups in Québec?*, Poster presented at the 2nd Conference of the International Society for Equity in Health, 2002, June 14 to 17, Toronto.

Townsend P., « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16(2), 1987, p. 125-146.

Dans la même série :

Regard sur la défavorisation à Montréal

Région sociosanitaire de Montréal

CSSS de l'Ouest-de-l'Île (601)

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle (602)

CSSS du Sud-Ouest—Verdun (603)

CSSS de la Pointe-de-l'Île (604)

CSSS Lucille-Teasdale (605)

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel (606)

CSSS de la Montagne (607)

CSSS Cavendish (608)

CSSS Jeanne-Mance (609)

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent (611)

CSSS du Coeur-de-l'Île (612)

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord (613)